



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Périgueux, le 18 juin 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Élections départementales et régionales 2021 : dépôt des candidatures pour le second tour

Dans le cadre des élections départementales qui se tiendront les 20 et 27 juin 2021, les déclarations de candidatures pour le second tour seront à déposer à la préfecture de la Dordogne, 2 rue Paul Louis Courier, à Périgueux : le **lundi 21 juin 2021 (9h-12h/13h20-18h)**, **uniquement sur rendez-vous**.

Comme pour le premier tour, les rendez-vous devront être pris sur le site des services de l'Etat en Dordogne, à compter de dimanche soir et de la proclamation des résultats du 1er tour (<https://www.dordogne.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous>).

Une nouvelle déclaration de candidature est à produire mais les candidats du binôme seront dispensés de produire à nouveau l'acceptation de leur remplaçant et les pièces justificatives fournies à l'occasion du premier tour, sauf cas particulier (remplacement pour cause de décès, d'un membre du binôme ou d'un remplaçant).

Il conviendra donc de déposer uniquement les deux formulaires de candidatures CERFA ([n°15244*02](#)).

En raison du contexte sanitaire actuel, **une seule personne** est autorisée à se présenter pour le dépôt des candidatures, munie d'un masque et d'un stylo personnel.

Pour **les élections régionales**, qui se dérouleront aux mêmes dates, les déclarations de candidatures pour le second tour seront déposées à la **préfecture de région du lundi 21 juin au mardi 22 juin 2021 de 9h à 18h**.

